

Etudes, fourniture, transport, montage et essais des équipements auxiliaires mécaniques de la centrale EDF production électrique insulaire Haute-Corse.

> AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE <

Avis N°: AO-1005-3790	Mise en ligne : 26/01/2010	Nouveau !
20	LUCCIANA	Source : JOUE
Client : EDF Production électrique insulaire		Etude de la construction
Procédure négociée	Date limite de réponse : 09/02/2010	

AVIS DE MARCHÉ – SECTEURS SPÉCIAUX

Services

SECTION I: ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT: EDF production électrique insulaire Haute-Corse, Tour Winterthur, 102 terrasse Boiëldieu La Défense, Contact: EDF production électrique insulaire Haute-Corse, à l'attention de Alain Delorme, 92085 Paris Cedex, FRANCE. Tél. +33 149014053. E-mail: alain.delorme@edf.fr. Fax +33 149014034.

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur:

<http://portail-achats.edf.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: EDF agence d'achats thermique, Tour Cèdre, 7 allée de l'Arche, TSA 31000, Contact: EDF Agence d'achats thermique, à l'attention de Antoine Quintard, 92099 Paris La Défense Cedex, FRANCE. Tél. +33 158866845. E-mail: antoine.quintard@edf.fr. Fax +33 158866952.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: EDF agence d'achats thermique, Tour Cèdre, 7 allée de l'Arche, TSA 31000, Contact: EDF agence d'achats thermique, à l'attention de Antoine Quintard, 92099 Paris La Défense Cedex, FRANCE. Tél. +33 158866845. E-mail: antoine.quintard@edf.fr. Fax +33 158866952.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: EDF agence d'achats thermique, Tour Cèdre, 7 allée de l'Arche, TSA 31000, Contact: EDF Agence d'Achats Thermique, à l'attention de Antoine Quintard, 92099 Paris La Défense Cedex, FRANCE. Tél. +33 158866845. E-mail: antoine.quintard@edf.fr. Fax +33 158866952.

I.2) ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE: Électricité.

SECTION II:OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice: Etudes, fourniture, transport, montage et essais des équipements auxiliaires mécaniques de la centrale EDF production électrique insulaire Haute-Corse.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services: Services.

Catégorie de services: n° 27.

Lieu principal de prestation: EDF production électrique insulaire Haute-Corse - commune de Lucciana.

Code NUTS: FR832.

II.1.3) L'avis implique: Un marché.

II.1.5) Brève description du marché ou de l'achat/des achats: Le présent marché se décompose en 4 lots indépendants. Les soumissionnaires pourront **répondre à 1,2,3 ou l'ensemble des lots :**

Lot n°1 : études , fourniture, montage et essais de réservoirs de stockage (y compris les accessoires, l' instrumentation, les cablages et canalisations associées) pour :

- un parc de stockage de combustibles liquides,
- un parc de stockage d'eau,
- autres baches : huiles , égouttures , boues.

Lot n° 2 : études, fourniture, transport, montage et essais des racks,

tuyauteries (y/c vannes, robinetterie), pompes et moyens de levage des équipements dans les différents bâtiments auxiliaires.

Lot n° 3 : montage du bloc usine de la centrale constitué de 7 groupes de 18MWe chacun, ainsi que des auxiliaires et des modules.

Lot n°4 : études, fourniture, montage et essais des 2 cheminées (4 fûts, 3 fûts) de la centrale comprenant la charpente métallique support (hauteur maxi d'environ 37 m par rapport à la plateforme), la fourniture des gaines de fumées (diamètre 1 800 mm), leur supportage. Ce lot comprend également le montage de 7 silencieux verticaux (hors fourniture).

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics): 45350000, 51100000, 45351000, 71334000, 51120000, 44162000, 44611600, 71333000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): Oui.

II.1.8) Division en lots:

Oui.

Les offres doivent être soumises pour: un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération: Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale: Le présent marché se décompose en 4 lots indépendants. Les soumissionnaires pourront répondre à 1,2,3 ou l'ensemble des lots :

Lot n° 1 : études , fourniture, montage et essais de réservoirs de stockage (y compris les accessoires, l'instrumentation, les cablages et canalisations associées) pour :

- un parc de stockage de combustibles liquides,
- un parc de stockage d'eau,
- autres baches : huiles, égoutures, boues.

Option du lot n° 1 : études, fourniture, montage et essais d'un stockage d'urée liquide dilué à 40 % de 700 m3 (réparti à minima en 2 réservoirs).

Lot n° 2 : études, fourniture, transport, montage et essais des racks, tuyauteries (y/c vannes, robinetterie), pompes (fioul, huile, eau) et moyens de levage des équipements dans les différents bâtiments auxiliaires.

Lot n° 3 : montage du bloc usine de la centrale constitué de 7 groupes de 18MWe chacun, ainsi que des des auxiliaires et des modules.

Option du lot n° 3 : montage et essais d'une chaudière auxiliaire de secours.

Lot n° 4 : études, fourniture, montage et essais des 2 cheminées (4 fûts, 3 fûts) de la centrale comprenant la charpente métallique support (hauteur maxi d'environ 37 m par rapport à la plateforme), la fourniture des gaines de fumées (diamètre 1 800 mm), leur supportage. Ce lot comprend également le montage de 7 silencieux verticaux (hors fourniture).

Option du lot n°4 : études, fourniture, montage et contrôles associés des gaines de fumées pour une ou deux chaudières auxiliaires.

Valeur estimée hors TVA: 0 EUR.

II.2.2) Options: Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION: Durée en mois: 30 (à compter de l'attribution du marché).

INFORMATIONS SUR LES LOTS

LOT N° 1

INTITULÉ Bâches et capacité de stockage

1) DESCRIPTION SUCCINCTE: Etudes , fourniture, montage et essais de réservoirs de stockage (y compris les accessoires, l' instrumentation, les cablages et canalisations associées) pour :

- un parc de stockage de combustibles liquides,
- un parc de stockage d'eau,
- autres baches : huiles , égoutures, boues.

Option du lot n° 1 : études , fourniture, montage et essais d'un stockage d'urée liquide dilué à 40 % de 700 m3 (réparti à minima en 2 réservoirs).

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN DES MARCHES PUBLICS): 44611600, 44611600, 44610000, 71333000, 51120000, 45351000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE:

Études, fourniture, montage et essais de réservoirs de stockage (y compris les accessoires, l'instrumentation, les cablages et canalisations associées) comme suit :

— un parc de stockage de combustibles liquides comprenant principalement 3 réservoirs de fuel lourd d'une capacité unitaire d'environ 4 000 m³, 2 réservoirs de fioul léger de capacité unitaire comprise entre 500 et 1 700 m³,

— un parc de stockage d'eau comprenant 3 réservoirs de capacité unitaire comprise entre 1450 et 1 700 m³, 2 réservoirs de stockage d'eau déminée d'environ 150 m³,

— Entre 8 et 10 bâches de stockage d'huiles, égouttures, boues, de capacités unitaires comprises entre 25 et 450 m³.

coût estimé hors TVA: 0 EUR.

4) INDICATION QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU À UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT: Durée en mois: 30 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT N° 2

INTITULÉ Etudes, fourniture, montage et essais des racks, tuyauteries (y/c vannes, robinetterie), pompes (fioul, huile, eau), moyens de levage des équipements dans les différents bâtiments auxiliaires

1) DESCRIPTION SUCCINCTE: Etudes, fourniture, transport, montage et essais des racks, tuyauteries (y/c vannes, robinetterie), pompes et moyens de levage des équipements dans les différents bâtiments auxiliaires.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN DES MARCHES PUBLICS): 44162000, 51100000, 45351000, 71334000, 51120000, 71333000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE:

Les prestations de ce lot comprennent les études, la fourniture, le transport, le montage et les essais des racks, la tuyauteries (y/c vannes, robinetterie), l'instrumentation, les pompes et les moyens de levage (ponts roulants, palans) des équipements dans les différents bâtiments auxiliaires, ainsi que des passerelles.

Le rack principal mesure environ 200 mètres linéaires, 6m de hauteur, 3 m de large, et chemine sur un terrain présentant 2 niveaux de plate-formes et 2 passages de route.

Les tuyauteries et pompes à fournir véhiculent principalement les fluides fioul, huile, eau (déminée, brute, incendie), eau surchauffée, air comprimé, urée liquide nécessaire au fonctionnement de la centrale.

Les moyens de levage se composent principalement d'environ 11 ponts roulants (capacité comprise entre 1T et 5T) et d'environ 5 palans monorail (250 kg-500 kg).

Le matériel et l'installation de protection incendie doivent être certifiés NF et agréés APSAD.

Les pompes incendie seront certifiées et agréées NFPA20.

4) INDICATION QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU À UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT: Durée en mois: 30 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT N° 3

INTITULÉ Montage du bloc usine de la centrale constitué de 7 groupes de 18MWe chacun

1) DESCRIPTION SUCCINCTE: Montage du bloc usine de la centrale constitué de 7 groupes de 18MWe chacun, ainsi que des auxiliaires et des modules.

Option du lot n°3 : montage et essais d'une chaudière auxiliaire de secours.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN DES MARCHES PUBLICS): 45255400, 71334000, 51100000, 45351000, 71333000, 51120000, 45251100.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE: Les prestations de ce lot comprennent le montage du bloc usine de la centrale qui est constituée de 7 groupes de 18MWe.

Chaque groupe est constitué d'un moteur diesel semi-rapide, de son alternateur, de son transformateur principal et de ses auxiliaires électrique (tableaux, transformateurs de soutirage, ...) et mécaniques (modules combustible/huile, ...).

Sous le contrôle du fournisseur du bloc usine, le soumissionnaire transfère et positionne le moteur (environ 300 tonnes) sur la table de groupe, monte l'alternateur puis réalise le lignage.

Le soumissionnaire a également en charge le montage des auxiliaires (y/c circuits) et les raccordements au groupe suivant la documentation du fournisseur des équipements.

Le soumissionnaire a en charge le montage des modules suivants et leurs

raccordements aux circuits nécessaires au fonctionnement de la centrale :

- Le système de traitement combustibles principalement composé de 4 centrifugeuses FO2, 1 à 3 centrifugeuse(s) mobile(s) d'huile,
- Le système de production d'eau surchauffée principalement composé de chaudières de récupération (7*1 MWth) sur le circuit des fumées, d'une chaudière auxiliaire FOD, d'un ensemble de skid pompes, d'un ensemble de vannes,
- Le système de production d'air comprimé,
- Le système de production d'eau déminée,
- Le système de traitement des effluents.

Le soumissionnaire a en charge l'installation du bâtiment et du process du système de production d'urée liquide.

4) INDICATION QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU À UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT: Durée en mois: 30 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT N° 4

INTITULÉ Etudes, fourniture, montage et essais des 2 cheminées

1) DESCRIPTION SUCCINCTE: Etudes, fourniture, montage et essais des 2 cheminées (4 fûts, 3 fûts) de la centrale comprenant la charpente métallique support (hauteur maxi d'environ 37 m par rapport à la plateforme), la fourniture des gaines de fumées (diamètre 1 800 mm), leur supportage. Ce lot comprend également le montage de 7 silencieux verticaux (hors fourniture).

Option du lot n° 4 : études, fourniture, montage et contrôles associés des gaines de fumées pour une ou deux chaudières auxiliaires.

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN DES MARCHES PUBLICS): 45223500, 45000000, 45200000.

4) INDICATION QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU À UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT: Durée en mois: 30 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés: Sera précisé dans le dossier de consultation.

III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de **paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Sera précisé

dans le dossier de consultation.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: En cas de candidature en groupement, il est précisé que la forme exigée à l'attribution du marché est celle du groupement avec un mandataire solidaire.

Dans ce cas :

— les conditions décrites au III.2.1 et III.2.2 s'appliqueront à chacun des soumissionnaires,

— les conditions décrites au III.2.3 s'appliqueront à chacun des soumissionnaires en fonction du segment où elles interviendront.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières: Oui.

Sera précisé dans le dossier de consultation.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Ne peuvent soumissionner :

1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par l'article 1741 du code général des impôts;

2) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une

condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-2, L8221-3, L8221-5, L8251-1, L5221-8, L5221-11, L8231-1, L8241-1 et L8241-2 du code du travail;

3) Les candidats en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 640-1 du code de commerce et les personnes physiques dont la faillite personnelle, au sens de l'article L. 653-2 du code de commerce, a été prononcée ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

Les candidats admis au redressement judiciaire au sens de l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'ils ont été habilités à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché et doivent produire, à l'appui de leur candidature, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté lesdits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues aux alinéas précédents ne peuvent être personnellement candidates à un marché. Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une de ces situations citées aux points 1) à 4) ci-avant, le candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée.

Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun des membres d'un groupement candidat.

III.2.2) Capacité économique et financière: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaire concernant les travaux, objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices, — Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement de bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.2.3) Capacité technique: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1 - Le soumissionnaire doit préciser qu'il dispose d'une organisation de la qualité conforme aux normes NF EN ISO 9001 ou organisation équivalente à justifier par le soumissionnaire (joindre une copie de certificats en cours de validité); 2 - Le soumissionnaire devra répondre aux exigences environnementales de l'ISO 14001 applicables sur le site. L'entité adjudicatrice accepte les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres et d'autres preuves équivalentes (joindre les documents); 3 - Le soumissionnaire doit préciser qu'il dispose d'une organisation aux normes MASE ou OHSAS18001 ou toute organisation équivalente à justifier par le soumissionnaire (joindre les documents); 4 - Le soumissionnaire ne doit pas faire appel à la sous-traitance au delà du deuxième niveau; 5 - Le soumissionnaire doit disposer au sein de ses propres ressources humaines de personnes capables de maîtriser le français pour l'exécution du marché; 6 - Le soumissionnaire doit présenter un dossier énumérant les moyens humains et matériels mobilisables dans le cadre de cette affaire; 7 - Le soumissionnaire doit justifier de ses capacités professionnelles et techniques ainsi que de son expérience dans le domaine du lot auquel il souhaite participer; 8 - Le soumissionnaire doit fournir les résultats du taux de fréquence légal (Tf) relatifs aux accidents des trois derniers exercices pour son

entité intervenante et ses sous-traitants éventuels.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières (rubriques III.2.2 et III.2.3, le soumissionnaire, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit Justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

L'appréciation des capacités techniques, économiques et financières des candidats s'opère, dans le cas d'un groupement, est opérée de manière globale.

III.2.4) Marchés réservés: Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation: Non.

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure:

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés: non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à confirmer l'intérêt ou dans l'invitation à présenter une offre ou à négocier.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée: Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice: C442 C XXXX (sera spécifié en fonction des lots).

IV.3.2) Publication antérieure concernant le même marché: Avis périodique indicatif

Numéro de l'avis paru au JO:2009/S 3-003633 du 5.1.2009

Autres publications antérieures

Numéro de l'avis paru au JO:2009/S 38-055914 du 23.2.2009.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation: 9.2.2010 - 09:00.

IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: Français.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ À CARACTÈRE PÉRIODIQUE: Non.

VI.2) MARCHÉ(S) S'INSCRIVANT DANS UN PROJET ET/OU UN PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES: Non.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours: Tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, 75055 Paris Cedex 01, FRANCE.

Tél. +33 144325151. URL: <http://www.tgi-paris.justice.fr>.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Greffe du tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, 75055 Paris Cedex 01, FRANCE.

Tél. +33 144325151. URL: <http://www.tgi-paris.justice.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS: 18.1.2010.